

## AVEC LES PROJETS DE RESTRUCTURATION DONT LA MISE EN PLACE EST ANNONCEE AU 1<sup>er</sup> JANVIER 2016, LE SERVICE PUBLIC DE PROXIMITE EST MIS A MAL

## LA CGT FINANCES PUBLIQUES 64 AGIT FACE A UN PASSAGE EN FORCE INADMISSIBLE DE LA DIRECTION

M NESA avait fait part, lors du Comité Technique Local du 23 septembre 2014, qu'il faisait remonter à la Direction Générale plusieurs propositions de réorganisation des services pour la période 2016-2019, dans le cadre du « schéma pluriannuel d'adaptation des structures et du réseau ».

Parmi les propositions figuraient bien le transfert de l'activité recouvrement de l'impôt de la trésorerie de LESCAR vers le SIP de PAU-NORD, celui de la trésorerie de MORLAÀS vers le SIP de PAU-EST (en 2017); étaient également prévues des fusions de SIE à l'horizon 2018 (mais pas question du SIE d'ORTHEZ) et de SIP, sur PAU, pas avant 2019.

Alors que s'est-il donc passé pour que la Direction Locale annonce en juillet 2015, au cœur de l'été, des restructurations d'ampleur et dans la précipitation pour une mise en place dès le début 2016, soit dans moins de 6 mois ?

Les derniers projets de la Direction sont en effet les suivants, avec mise en place au 1<sup>er</sup> janvier 2016 :

- ► Fusion des SIE de PAU-NORD et PAU-EST et des SIP de PAU-NORD et PAU-EST ;
- ► Transfert du recouvrement de l'impôt des trésoreries de MORLAÀS et de LESCAR vers le nouveau SIP PAU NORD-EST (une partie du recouvrement de MORLAÀS serait transféré sur la trésorerie de LEMBEYE);
- ► Transfert de la mission hospitalière de la trésorerie de PONTACQ (gestion d'un EHPAD) vers la Trésorerie du Centre Hospitalier de PAU;
- ► Fermeture du SIE d'ORTHEZ et transfert des missions vers le SIE de PAU-SUD.

Il est certain que la Direction Générale, qui entend rapidement réformer le réseau des Finances Publiques dans le cadre de la réforme de l'Etat pour accompagner les prochaines baisses d'effectifs (preuve que la question des horaires d'ouverture n'était qu'une hypocrite « mise en bouche »), a obligé plusieurs départements à accélérer le rythme de leurs restructurations.

Dont à coup sûr le 64 ! La Direction Locale s'est exécutée dans le secret (vive le dialogue social !) au point que les fusions des SIP et SIE palois concernés sont sûrement «en boîte » depuis plusieurs mois, ne serait-ce que pour répondre dans les temps nécessaires aux impératives mises à jour dans le référenciel TOPAD (cf note de service DG du 18 juin 2015).

Au stade actuel, si les éléments qui précèdent se vérifient, il apparaît difficile de faire reculer la Direction concernant la fusion des services installés sur PAU. La CGT sera pour le moins particulièrement attentive à la qualité du management et aux moyens réellement mis en œuvre pour assurer efficacement et sans pression la continuité des missions.

Par ailleurs, la Direction Locale semble également faire le choix d'aboutir à des restructurations en fonction de prétendues opportunités du moment (sous-effectif, départs à venir suite à mutation ou retraite, perte de compétence pour assurer certaines missions...).

En réalité, la DDFiP des Pyrénées-Atlantiques organise comme partout le rationnement du service à l'usager alors même que la fréquentation des guichets du réseau des Finances Publiques ne faiblit pas, et ce aussi bien en matière de fiscalité des particuliers que des professionnels.

De plus, la Direction Départementale affiche sa volonté **d'agir dans la précipitation avec un minimum de concertation**, tant auprès des élus de la population que des représentants des personnels alors que ce type de réorganisation des services impose normalement la tenue d'un Comité Technique Local.

## LA CGT FINANCES PUBLIQUES A L'INITIATIVE POUR LE RETRAIT DES PROJETS DE RESTRUCTURATION

Dans l'immédiat, la Commission Exécutive Départementale de la CGT réunie dès le lendemain de l'annonce des mesures a décidé d'obtenir rapidement des élus concernés, soit des prises de position, soit l'adoption de délibérations.

Dans l'urgence et en raison des congés estivaux, il a été décidé de cibler des élus « de poids » qui auront la volonté et l'envergure pour s'opposer aux projets de destruction des services publics de proximité qui toucheront de plein fouet leurs administrés (ORTHEZ, LESCAR, MORLAÀS, PONTACQ).

Pour tous ces sites, il est rappelé qu'un poste comptable rural ou péri-urbain dont l'activité ne reposera plus que sur une seule mission, à savoir la gestion des collectivités pour les uns, la gestion des particuliers pour les autres, est menacé de disparaître en raison des effets de la future réforme territoriale, et en particulier l'évolution de la carte intercommunale.

Outre l'envoi de mails, la section CGT a donc rencontré ou contacté téléphoniquement des élus le 2 juillet 2015 pour les informer et leur faire part de la gravité de la situation (Yves DARRIGRAND, maire d'Orthez, Emmanuel HANNON, opposition Orthez, en lien avec David HABIB, député, Nathalie CHABANNE, députée).

L'ensemble des élus avec qui nous avons échangé sont fermement attachés au maintien des missions de pleine compétence exercées dans ces postes.

Ils se sont engagés à très vite interpeller M NESA:

- Nathalie CHABANNE, en lien avec le maire de MORLAÀS, pour que le projet de transfert de l'activité recouvrement soit abandonné.
- David HABIB, Emmanuel HANNON et Jacques CASSIAU-HAURIE, Président de la Communauté de Communes LACQ-ORTHEZ, pour le maintien des services d'ORTHEZ. Suite à l'appel de la CGT les élus de la Ville ont d'ailleurs immédiatement mis une pétition en ligne (signez la sur : petitions24.net).

La période estivale n'est pas propice à développer des actions, mais la CGT travaille à créer les conditions d'une nécessaire mobilisation de l'ensemble des personnels, car si on ne les combat pas pour les stopper, les restructurations prévues au 1<sup>er</sup> janvier 2016 en appelleront d'autres de même nature.

La CGT demande la réunion d'un CTL, instance qui aurait déjà dû être consultée pour avis concernant les projets de restructuration annoncés.